DEMANDE D'ACCRÉDITATION DES MÉDIAS

À l'intention des responsables des communications de la Commission des pertes massives

1. Nous sollicitons la permission

☐de capter de la vidéo
☐d'utiliser des séquences filmées par la Commission
☐de prendre des photos
☐de faire des enregistrements audio

pendant la procédure ou l'audience publique suivante de la Commission :

_____

2. Dates prévues de la couverture : _____

3. Documents à fournir pour obtenir l'accréditation demandée :

(a) Lettre d'affectation, imprimée sur le papier à en-tête officiel de l'organe de presse, nommant la personne affectée à l'événement, expliquant le rôle qu'il est appelé à y jouer et portant la signature d'un rédacteur en chef ou éditeur autorisé par cet organe de presse ainsi que les informations permettant de le joindre. Lettre jointe à la demande? Oui : _____ Non : _____

(b) Faute de fournir une lettre d'affectation, le demandeur doit donner la preuve qu'il a signé des publications récentes ayant un lien avec l'événement concerné, en renvoyant à des reportages ou à du contenu facilement accessible dans le domaine public.

4. Nous demandons l'accès anticipé aux documents de la Commission : Oui : _____ Non : _____
Dans l'affirmative, les représentants des médias qui demandent l'accès anticipé à des documents

confidentiels de la Commission devront, dès leur accréditation approuvée, signer l'engagement de non-divulgation que leur fera parvenir la Commission. Les représentants des médias qui auront signé l'engagement de non-divulgation pourront recevoir des documents à titre confidentiel par l'intermédiaire d'un système de partage de fichiers sécurisé.

Note : *Les médias qui choisissent de ne pas signer d'engagement de non-divulgation pourront consulter les documents de la Commission lorsqu'ils seront publiés sur le site Web de la Commission.*

Nom de la personne responsable : _____

Adresse commerciale : _____

Adresse postale : _____

Courriel : _____

Numéro de téléphone : (_____)_____

Signature : _____

Date : _____

Réservé à la Commission

Date de réception de la demande : _____